



## Les Verts et l'égalité entre les femmes et les hommes : principes de base

Nous, les Verts, accordons une place centrale à l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les champs de l'action politique.

Nous estimons que le processus démocratique se construit en débattant ouvertement des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous nous engageons pour l'égalité de traitement. Il ne doit plus y avoir d'assignation automatique discriminatoire des rôles sociaux en fonction du sexe.

Nous défendons l'égalité des chances et des droits, ainsi que la liberté de choix de vie de chacun-e.

## Chacune de nos revendications politiques intègre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous nous engageons à faire respecter le principe d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de nos différentes instances et groupes de travail.

Nous considérons que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition fondamentale pour le développement du Parti écologiste suisse. Nous nous dotons des instruments internes, structurels et procéduraux pour y parvenir.

Nos actions politiques sont volontairement fondées sur les valeurs relatives à la liberté du choix de vie de chacun-e et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Assemblée des délégué-e-s / état 9.4.2011